

Du registre aux délibérations du  
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui  
suit :

**Administration Communale**

**Séance du 9 mai 2011.-**

**de**

**M O R L A N W E L Z**

**Réf. cc/11/05/11/NS.-**

**ORDRE DU JOUR :**

11. Tableau des voies et moyens pour couvrir les dépenses extraordinaires  
après modification budgétaire n°1 de 2011- Décision.-

**Sont présents :** MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;  
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-  
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, Echevins, FACCO Giorgio,  
Président du CPAS ;  
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, BODEUX Bernard, Mme BILLIET  
Virginie, MM. MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY  
Geneviève, DRUART Rose-Marie, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel,  
MATTIA Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie,  
BUONOPANE Domenico, ROMAIN Eddy, Conseillers communaux et M.  
BURION Michel, Secrétaire communal.

**Le Conseil Communal : en séance publique :**

**Décide à l'unanimité :**

- D'approuver le programme des travaux et autres réalisations,  
acquisitions ou opérations à caractère extraordinaire pour 2011 ci-  
après détaillé :

(Voir tableau en annexe).

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,  
(s) M. BURION

Le Président,  
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,